

CONSEIL MUNICIPAL du 5 avril 2022

Monsieur le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour leur présence.

Il salue Madame Charlotte Le Guével qui participe à son premier conseil municipal et lui souhaite beaucoup de réussite dans la Commune de Durmenach.

Monsieur le Maire fait part de la situation préoccupante en Ukraine, cette guerre qui ravage le pays depuis plusieurs mois est dramatique, les dégâts causés par les bombardements sont très importants et tout le pays sera à reconstruire.

L'accueil des réfugiés sur la commune n'est pas encore en place, les démarches à effectuer ont été publiées sur le bulletin communal précédent, en espérant provoquer une mobilisation forte de la part de la population.

Il remercie les généreux donateurs pour leur mobilisation lors de la collecte pour les Ukrainiens. Les produits ont été transmis à la Communauté de Commune du Sundgau, d'où deux chargements sont partis pour l'Ukraine.

En raison du Coronavirus, des précautions particulières seront à prendre pour les élections présidentielles. Il propose que les conseillers présents au bureau de vote soient masqués.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est essentiel de se mobiliser pour la journée citoyenne du 21 mai 2022, cette journée apporte énormément à la population au niveau du vivre ensemble et de la convivialité.

Affaires financières

Vote des taux des taxes

Le conseil municipal a décidé de retenir les taux sans aucune augmentation par rapport à 2021.

Désignation des taxes	Taux définitivement appliqués	Vérification des calculs	Produits
		Bases	
Taxe foncière (bâti)	24.95 %	846 700	211 252 €
Taxe foncière (non bâti)	68.13 %	25 200	17 169 €
		TOTAL	228 421 €

Vote du Budget Primitif 2022

L'ensemble du Conseil approuve le Budget primitif 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement	706 414.00 euros.
Section d'investissement	634 245.00 euros.

Soutien au Conseil de Fabrique de l'Eglise

Le Conseil Municipal accorde une aide exceptionnelle au Conseil de Fabrique de l'Eglise d'un montant de 1 000.00 € suite aux conséquences de la crise sanitaire qui ne permettait aucune manifestation favorisant la rentrée d'argent dans les caisses.

Soutien à la ronde des fêtes.

Le Conseil Municipal approuve le versement, comme tous les ans, de la cotisation d'un montant de 505 euros à l'association de La Ronde des Fêtes, pour soutenir la Foire aux Foins et forcément les associations actives qui y oeuvrent.

Affaires d'urbanisme

Terrain de construction « Rue de Ferrette ».

Suite à la demande d'un permis de construire de la part de Mr Fluhr, Monsieur le Maire propose de demander au propriétaire du terrain un montant forfaitaire pour les travaux de viabilisation réalisés en 2004 par la commune concernant cette parcelle (3 500,00 €).

Demande de subvention Éclairage public.

Le remplacement de l'éclairage existant de la rue de Ferrette par des leds est prévu. Le coût prévisionnel s'élève à 8253 € HT. Les demandes de subventions seront déposées auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace, du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin et le Pays du Sundgau.

Travaux Rue de l'III/Rue de l'Église.

Les travaux au carrefour de la rue de l'III et de la rue de l'Église ont démarré et seront terminés pour la Foire aux Foins.

Travaux Rue des Vignes.

L'étude du chantier pour l'enfouissement des réseaux secs rue des Vignes qui a pour objet de mettre tous les câbles aériens en souterrain (fibre, ENEDIS, gaz, électricité) est actuellement en cours.

Travaux cimetière.

Les travaux d'installation d'un nouveau columbarium sont terminés. 10 cavurnes supplémentaires sont maintenant disponibles.

Unification des services d'Autorisation du Droits des sols.

Nous avons été informés de l'unification des services d'Autorisation du Droits des sols exercés par la Communauté de Communes du Sundgau et par le PETR du Sundgau. Dans un souci de lisibilité, de rationalité et de simplification il est prévu qu'un « guichet unique » des autorisations d'urbanisme soit mis en place au sein du PETR.

Affaires scolaires

Compte rendu du Conseil d'École.

Madame Véronique ZUNDEL rend compte au Conseil Municipal de la réunion qui a eu lieu le 18 mars 2022. Les sujets abordés sont les suivants :

- Approbation du compte rendu du conseil d'école du premier trimestre - Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont en cours - Protocole sanitaire - Problème des postes d'enseignants non remplacés à cause de manque d'effectif - Capteurs de CO2 en place dans chaque classe du RPI - Les documents d'évaluation des risques pour l'utilisation des locaux ont été établis - Projets et manifestations scolaires - Merci à l'équipe municipale de Durmenach pour l'aménagement des abords de la maternelle.

Compte rendu du SIAS

Monsieur Bruno HAUS rend compte au Conseil Municipal de la réunion qui a eu lieu le 8 mars 2022. Les sujets abordés sont les suivants : - Approbation du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2021 - Compte administratif 2021 - Budget primitif 2022 - Révision des statuts du SIAS - Charte de sécurité - Réunion du personnel - Création d'un poste d'ATSEM

Divers

Tour d'Alsace.

Le Tour d'Alsace passera par Durmenach le 30 juillet 2020 vers 17H00 en provenance de Vieux-Ferrette (Etape Kembs/Altkirch).

Arrêté préfectoral concernant les dégâts des corvidés

Monsieur le Maire présente l'arrêté préfectoral concernant les dégâts des corvidés, sur les communes de Berentzwiller, Durmenach, Muespach, Muespach-le-haut, Knoeringue et Steinsoultz. L'arrêté, valable jusqu'au 31 mai 2022, autorise des opérations de destruction par tir de corbeaux freux et de corneilles noires qui seront conduites par les lieutenants de l'ovierie du Haut-Rhin.

Remerciements

Monsieur le Maire donne lecture des cartes de remerciements dont la Commune a été destinataire et déplore l'impossibilité des visites lors de grands anniversaires au vu de la situation sanitaire actuelle.



Nous profitons de cette édition printanière pour féliciter Maximin Vetter (qui a intégré il y a quelques semaines notre équipe technique) et Kévin Wolf pour la magnifique décoration de Pâques dont ils ont orné notre village.

Par ailleurs nous les remercions sincèrement pour toutes leurs belles initiatives et leur motivation au fil des saisons.

Cimetière

Le chantier d'extension du Colombarium est terminé.

10 cavurnes supplémentaires ont été installées et sont maintenant disponibles pour accueillir vos défunts.

Adressez-vous en Mairie pour toute information complémentaire.



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	14H00 à 17H00
Mardi	9H00 à 12H00
Jeudi	15H00 à 19H00

Horaires d'ouverture de la Poste

Mardi	9H00 à 12H00
Mercredi	9H00 à 12H00
Jeudi	14H00 à 17H30
Vendredi	9H00 à 12H00
Samedi	9H00 à 11H30

Firob'Apéro

La société d'Histoire de Durmenach est très heureuse de vous annoncer de la reprise de cet événement festif et convivial qui aura lieu les premiers vendredis de chaque mois (sauf pour le mois d'août).

Rendez-vous dès 18H30 sous la Halle

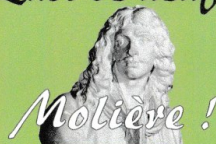
- **Vendredi 6 mai**
- **Vendredi 3 juin**
- **Vendredi 1^{er} juillet**
- **Vendredi 2 septembre**
- **Vendredi 7 octobre**

(Pas de Firob'Apéro en août)



la compagnie Mich'min présente

Quoi de neuf ?



Molière !

VENDREDI 20 MAI à 20 h 30	à RIESPACH Foyer Saint Michel
et SAMEDI 21 MAI à 20 h 30	
SAMEDI 28 MAI à 20 h 00	à ALTKIRCH Halle au Blé
VENDREDI 3 JUIN à 21 h 00	à FERRETTE Place Halle au Blé
SAMEDI 4 JUIN à 21 h 00	à DURMENACH Halle couverte

MISE EN SCÈNE LUMIÈRES JEAN-CHARLES MATTTLER DAVID ANSTETT

AVEC

Catherine DROUVOT
Aurélien GOLFER
Régine HELL
Elodie MATTTLER
Geneviève MATTTLER
Elodie SCHULLER
Céline STOECKLIN

Michel FRANKE
Jean-Charles MATTTLER
Jean-Luc SCHMITT
Pierre SCHULLER
Matthias WELLING

Quoi de neuf ? Molière !

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière est né en janvier 1622, donc il y a pile 400 ans. Une raison de plus, s'il en fallait, de jouer ses pièces !

Parce qu'en dehors des modes, des progrès et des envies, elles parlent d'abord de nous, les hommes, comme nous étions, comme nous sommes et comme nous serons toujours.

Après l'Avare et le Malade imaginaire, la Compagnie Mich'min s'attaque une troisième fois au Patron, avec non pas une mais 15 pièces, enfin 15 extraits de ses pièces, pas toujours les plus connues, pour notre plaisir et, bien sûr, le vôtre et pour vous donner envie d'en voir davantage.

Parce que Molière, c'est drôle, c'est tonique, c'est moderne !

RÉSERVATIONS

Riespach, Ferrette : 03 89 07 91 99
hell-gerard68@orange.fr

Altkirch : 03 89 08 36 03
billetterie@mairie-altkirch.fr
www.halleauble-altkirch.fr



ASC Saint-Michel de Riespach
<http://ascstmichel-riespach.fr>

Soirée théâtrale Samedi 4 juin Sous la Halle

Réservations Durmenach :

06 46 51 62 60

ou : theatre@durmenach.fr